

Réf: Dossier 200646

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MENKO AGRO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
STAR 5, Lot 34, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 01/03/2023 reçus par Me JEAN CLAUDE NIAMIEN , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 17/03/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MENKO AGRO »

Objet : -Agriculture, élevage;  
-Agro-industrie;  
-Commerce et distribution générale;  
-Achat et vente de produits agricole;  
Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles; mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
STAR 5, Lot 34, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme KONAN M'BALLY SABINE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01954 du 30/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25651/GTCA/RC/2023 du 30/03/2023

